



la Lorgnette

Actualités de la Communauté de Communes



Enfance jeunesse

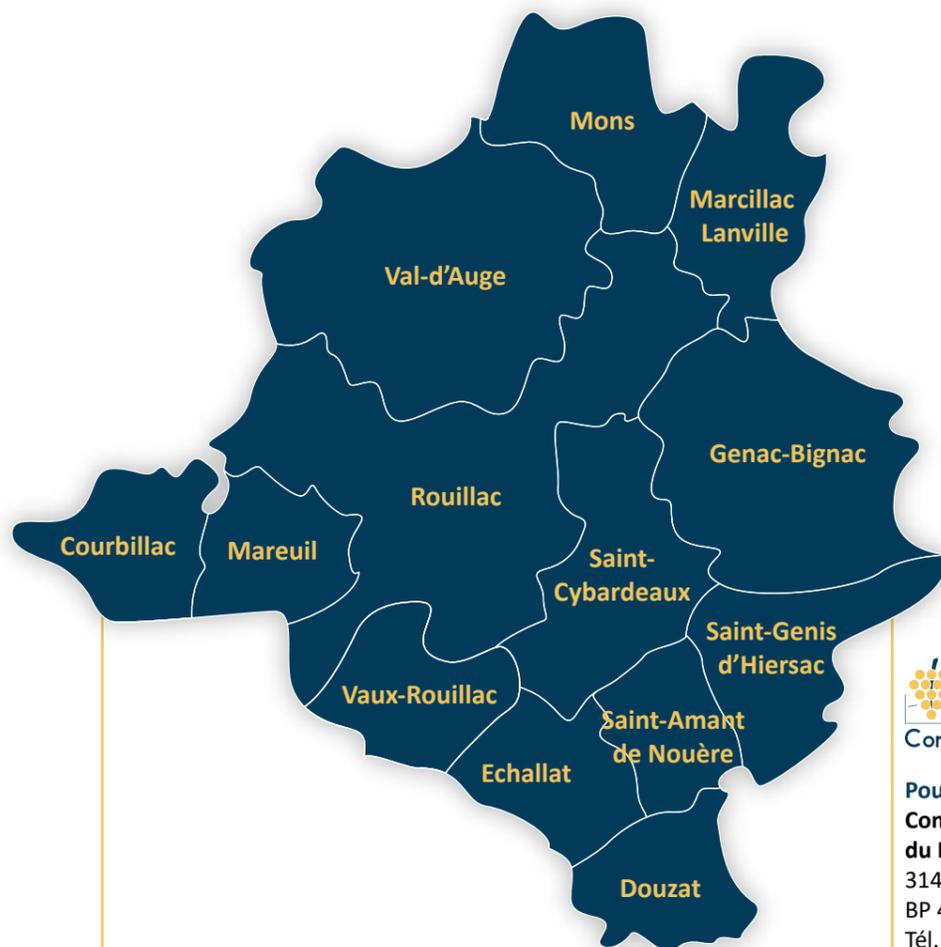
Un village c'est plein d'enfants

Zoom

Déchets, une nouvelle organisation

Développement économique

Le Rouillacais à l'honneur



Pour nous contacter :
Communauté de Communes du Rouillacais
 314 avenue Jean Monnet
 BP 40 016 - 16170 ROUILLAC
 Tél. 05 45 96 83 24
 administration@ccrouillacais.fr
 www.lerouillacais.fr

Contacts directs

- **Direction** : direction@ccrouillacais.fr
- **Assistante de direction** : 05 45 96 99 46 - chargeedemission@ccrouillacais.fr
- **Comptabilité/Ressources humaines** : 05 45 96 99 44 - comptabilite@ccrouillacais.fr
- **Eau** : 05 45 23 50 29 - service.eau@ccrouillacais.fr
- **Assainissement** : 05 45 96 99 42 - assainissement@ccrouillacais.fr
- **Habitat** : 05 45 96 99 45 - habitat@ccrouillacais.fr
- **Déchets Ménagers** : 05 45 96 99 40 - dechetsmenagers@ccrouillacais.fr
- **Aménagement du territoire** : 07 56 26 41 16 - amenagement@ccrouillacais.fr
- **Espace France Services** : 05 45 21 10 94 - franceservices@ccrouillacais.fr
- **Médiathèque** : 05 45 96 48 56 - mediatheque@ccrouillacais.fr
- **Relais Petite Enfance** : 06 07 29 99 51 - petiteenfance@ccrouillacais.fr
- **Déchetterie** : 05 45 96 53 37
- **Coordination enfance-jeunesse / Vie associative** : 07 56 26 10 63 - coordination@ccrouillacais.fr



Retrouvez-nous également sur :



@CdCRouillacais



Le Rouillacais



www.lerouillacais.fr



Bonjour à tous,

A travers La Lorgnette, nous essayons d'être le plus complet et précis sur les initiatives et les actions qui se déroulent sur le Rouillacais. A la lecture de cet exemplaire, vous trouverez ainsi un panorama des projets en cours et nous nous efforcerons de vous apporter un éclairage, le plus exhaustif, sur l'ensemble des sujets abordés.

Dans un contexte très particulier, marqué par les conflits mondiaux, l'inflation, ... les incertitudes sont importantes. La prudence dans la conduite de la Communauté de Communes est de rigueur, ce qui ne veut pas dire ne rien faire. Nous sélectionnons et arbitrons les projets et les actions en fonction de leur pertinence et de notre capacité financière à les réaliser.

Notre action est tournée vers la population et le service public. Alors que l'ensemble des strates de la population est touché par la paupérisation et les difficultés, vos élus sont très soucieux d'impacter le moins possible le budget des ménages. La recherche de solutions et l'optimisation des financements est permanente. Tributaires d'un contexte législatif,

réglementaire de plus en plus lourd et fastidieux, nous essayons de rester simples et pragmatiques, au service des citoyens.

Il y a toujours des choses à faire sur un territoire : des améliorations, des ajustements, ... Au regard du nombre de compétences exercées, vous avez une idée du travail à mener pour répondre aux besoins et attentes de tous. C'est ainsi que cette Lorgnette est faite ; pour vous rendre compte, vous montrer ce qui est fait.

Les femmes et les hommes que nous sommes avons la volonté, et la capacité sur notre territoire, de faire les choses ensemble, pour le bien commun. C'est primordial dans le contexte que nous vivons : morose, anxiogène et triste. A cette lecture, gardons espoir et optimisme.

Ne perdons pas cette volonté de faire ensemble. Nous avons fait, nous faisons, et nous ferons les choses avec du sens, de la pertinence. Gageons que, collectivement, nous continuerons à faire vivre et prospérer le Rouillacais. C'est l'affaire de tous, femmes, hommes, petits, grands, jeunes et moins jeunes.

Bonne lecture à tous

Le Président,
Christian VIGNAUD

Sommaire

Enfance jeunesse

- Un village, c'est plein d'enfants... 4
- Garder, définition : "Prendre soin de..." 4
- Les métiers du secteur de la petite enfance 6
- Recherche Assistantes Maternelles 7

Zoom

- Collecte des déchets 8
- Une nouvelle campagne de distribution 9
- Tout commence à la maison ! 10

Déchets ménagers

- Calendriers de collecte 12

Reportage

- Label Terre de Jeux 16
- La flamme de l'Ambassadeur... 17

Portrait

- Histoire et Art, retour vers le futur 18

Interview

- Vivre plus vieux, anticiper les besoins

Développement économique

- Le Rouillacais à l'honneur... 20
- Mon Centre-Bourg A Un Incroyable Commerce 20
- Révéler le territoire 21
- Le bruit qui court 21

Aménagement du territoire

- Des aides pour les propriétaires 22
- 6 000 festivaliers pour les Sarabandes 24
- Papa Soul Club lance la saison 2023-2024 25

Les brèves

26

Un village, c'est plein d'enfants...

Claudine Rodet, Vice-présidente à la communauté de Communes, en charge du pôle Services à la population et accès aux droits dont dépend le secteur enfance-jeunesse depuis 2014.



Claudine RODET observe depuis neuf ans les nouvelles attentes des parents à la recherche de solutions de garde et d'accompagnement de leurs enfants dans le domaine des loisirs, de la culture et du sport.

« L'éducation ne saurait se limiter au domicile, elle se construit grâce à plusieurs acteurs et institutions, à travers plusieurs expériences, des rencontres, et des environnements ». Elle insiste, « Je suis très satisfaite que le Pôle Enfance soit un point d'accueil digne de ce nom et d'y avoir intégré le Relais Petite Enfance dans les mêmes locaux, c'est une belle avancée ».

Si Claudine Rodet, se réjouit des actions mises en place sur le territoire avec les élus communautaires, du travail accompli par les équipes, et avec les partenaires comme l'ALPR. Il reste à accélérer les délais de mise en œuvre des politiques locales pour mieux « coller » à la réalité du terrain.

« L'avenir d'un territoire, son attractivité réside incontestablement dans la manière dont nous occupons de notre jeunesse, cela rejaillit sur l'envie des parents de s'installer. Il est essentiel de consacrer des ressources et des efforts pour garantir un environnement favorable à l'épanouissement de nos jeunes administrés. »

modes de gardes, un organisateur d'événements qui rassemblent le trio Parents-Enfants-Assistantes maternelles.

Au-delà de cet accompagnement, la mission consiste à proposer des actions complémentaires. Pour les enfants, cela se traduit par la mise en place d'un espace de socialisation différent, la découverte d'activités nouvelles, la participation à des projets collectifs artistiques et culturels et le bénéfice du suivi de professionnels de la petite enfance comme des psychomotriciennes, graphothérapeutes.

Les assistantes maternelles trouvent une oreille attentive au sein du RPE. Cette écoute permet aux assistantes maternelles d'évoluer dans leurs métiers, d'échanger avec d'autres professionnelles de la petite enfance et d'harmoniser les relations avec les parents employeurs.

L'Association Loisirs en Pays Rouillacais (ALPR), s'est vue confier par le Rouillacais, la politique enfance-jeunesse et l'animation de la vie sociale

L'ensemble des actions développées par l'ALPR s'inscrit dans le cadre du Projet Educatif Global du Territoire. Fruit de la concertation avec les élus

communautaires, les professionnels du secteur jeunesse, les institutionnels et les parents, le projet éducatif permet de formaliser un projet à l'échelle du territoire. Il sert de boussole pour toutes les actions proposées aux jeunes du Rouillacais.

Pour Jérémie Pinet, son directeur, « l'ALPR forte de ses vingt salariés, structure les modes de gardes en fonction des tranches d'âges et des périodes scolaires sur le territoire. Différentes activités, temps d'animation et projets sont proposés tout au long de l'année avec un accueil au sein de l'APLR et/ou au Collège Claudie Haigneré. Afin de coller à la demande et nous permettre d'optimiser la gestion des effectifs, nous avons » poursuit le Directeur, « modifié le système de réservation de créneau. Les inscriptions sont à effectuer pour chaque période de vacances, avec la possibilité de s'inscrire à la journée ou à la demi-journée. »

La mise en œuvre de ces solutions de prise en charge des enfants par l'ALPR est financée à hauteur des deux tiers par le Rouillacais. Ces financements sont complétés par les dispositifs de la Caisse d'Allocation Familiale, de la Mutualité sociale agricole et par une participation des parents conclue Stéphanie Baranger.

Association Loisirs en Pays Rouillacais (ALPR) :

Pôle Enfance Jeunesse
283, Avenue Paul Ricard
16170 ROUILLAC
alpr@wanadoo.fr
05 45 96 87 11

Garder, définition : "Prendre soin de..."

La joie d'accueillir un enfant est une expérience incomparable. Cependant, la réalité de la garde peut souvent se révéler être un équilibre complexe entre émerveillement et défis concrets.

Eve Giraud, responsable du Relais Petite Enfance à la Communauté de Communes du Rouillacais constate chaque jour que « l'immense bonheur d'avoir un enfant peut créer des défis logistiques et financiers. Trouver un équilibre entre la responsabilité de prendre soin de ce petit bout et les exigences du quotidien est une réalité à laquelle de nombreux parents sont confrontés et pas toujours préparés. » A cet égard, poursuit-elle, « les parents, en milieu rural, peuvent se retrouver face à des options de garde limitées, avec des horaires parfois peu flexibles, c'est une réalité à laquelle nous cherchons à apporter des solutions pratiques ».

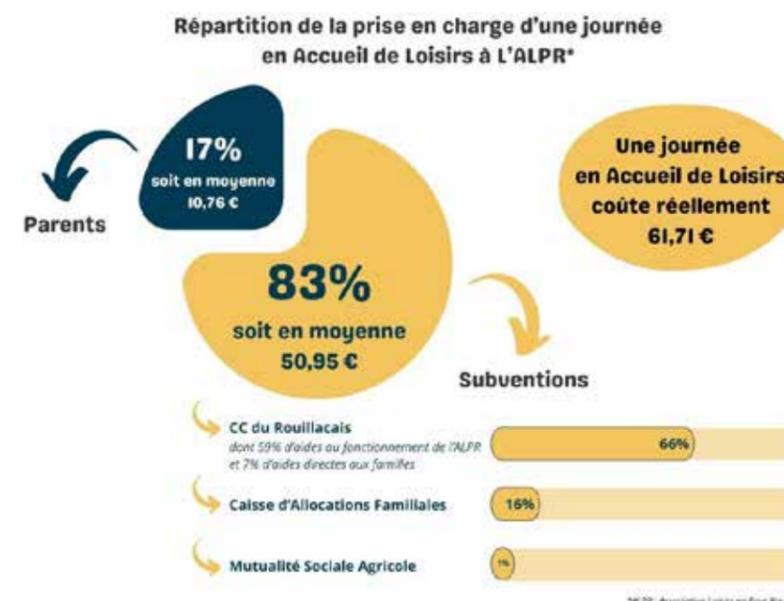
« C'est un travail au quotidien qui s'anticipe pour faire en sorte que nous puissions continuer

à proposer des alternatives de garde aux parents » précise Stéphanie Baranger, coordinatrice enfance jeunesse. Stéphanie et Eve travaillent sur l'analyse des besoins, et sur la mise en place de dispositifs de garde à court, et moyens terme. D'un simple regard sur les tableaux de suivis, il est aisé de comprendre pour nos deux spécialistes que le territoire a et aura besoin de développer des solutions de gardes dans les prochaines années.

Pour y répondre, le Service aux Familles développé par le Rouillacais s'appuie sur différents dispositifs et partenariats avec les acteurs de la Petite enfance et de la jeunesse.

Le Relais Petite Enfance (RPE) est le premier maillon de cette chaîne au sein duquel sont présents au côté des parents les salariés pour trouver une solution de garde pérenne.

Pour les parents, ce Relais Petite Enfance est une source d'information et d'aide à la décision sur les



Sur les 61,71 € que coûte une journée d'accueil, les parents ne paient que 10,76 €. Le reste est pris en charge par le Rouillacais et les subventions

Dispositifs - tranches d'âge et horaires :

Micro-crèche : 12 places + 2 places d'urgence - pour la garde occasionnelle des 0-3 ans – ouverte trois jours par semaine : les mardis, jeudis et vendredis de 9h à 16h30 (hors vacances scolaires).

Accueil de Loisirs pour les 3-11 ans le mercredi toute la journée de 7h30 à 18h30 et pendant les vacances scolaires.

Accueil de Loisirs pour 11-17 ans le mercredi après-midi de 12h à 18h30 repas compris et de 7h30 à 18h30 pendant les vacances scolaires.

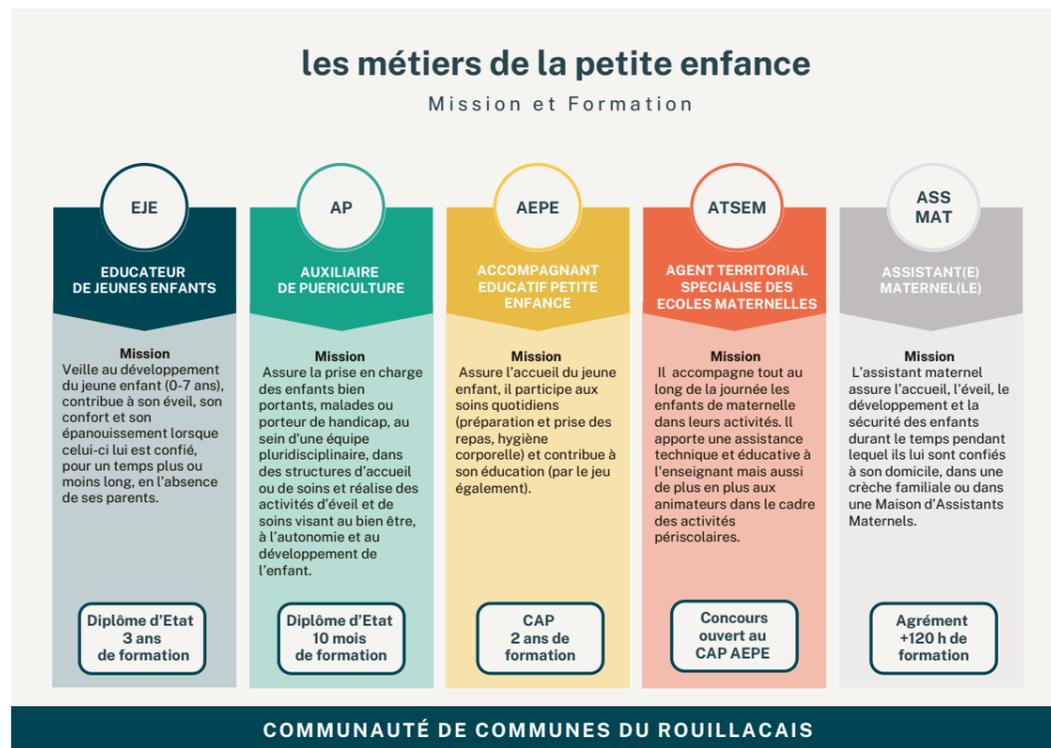
A noter également une prise en compte du temps périscolaire le mardi et le jeudi à la pause méridienne et le soir au Collège Claudie Haigneré.

Les métiers du secteur de la petite enfance

Parents et spécialistes de la petite enfance s'accordent sur l'importance du temps passé par les enfants en dehors du cadre familial. Derrière chaque mode garde, se cache des professionnels avec une formation initiale pouvant aller de 120 heures jusqu'à trois ans d'études, des diplômes. Cette expertise métier transforme ce

temps passé avec l'enfant en moment d'échanges, en apprentissages essentiels à la construction de l'enfant. Cette expertise métier se trouve renforcée par de la formation continue indispensable afin de proposer le meilleur aux jeunes enfants dont elles ont la responsabilité, le temps d'une garde.

Cinq parcours professionnels permettent d'accéder aux métiers en lien avec la petite enfance



Recherche Assistantes Maternelles

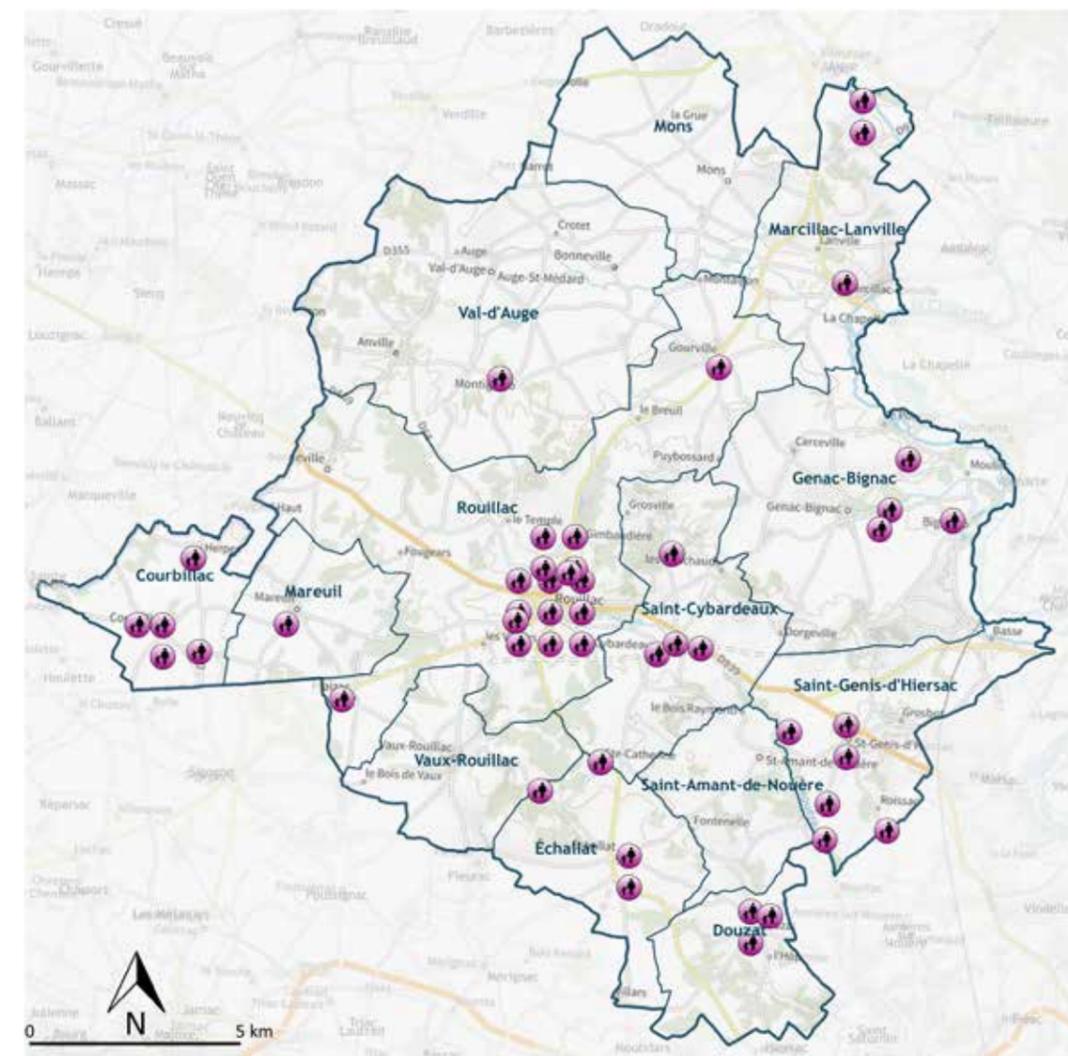
Les 144 places proposées à domicile et les 40 places en Maison d'Assistants Maternels sont à peine suffisantes pour les parents. « Il manque actuellement une dizaine d'assistantes sur le territoire pour être en cohérence avec la demande » précise Eve Giraud, et « une vingtaine à terme pour compenser les départs à la retraite ».

Le métier a du mal à trouver son second souffle, une reconnaissance pas toujours à la hauteur de l'investissement personnel, des responsabilités de plus en plus importantes, des formations

de plus en plus nombreuses pour des niveaux de rémunération pas toujours conformes aux attentes sont les raisons les plus souvent entendues.

L'alternative d'un regroupement de professionnels au sein de Maisons Assistants Maternels (MAM), comme celles implantées sur Rouillac et Saint-Genis-d'Hiersac, permet de travailler en équipe et d'apporter des solutions de gardes pour les familles.

Assistants maternelles en activité



Édition : 09/10/2023
Auteur : Paul Peloux
CDC du Rouillacais
Source : © Plan IGN
v2 IGN

Collecte des déchets

De très bons résultats pour le Rouillacais...

Le passage aux sacs transparents a non seulement fait baisser d'un tiers le tonnage des ordures ménagères mais également amélioré les pratiques de tri sélectif.

Les habitants du Rouillacais trient en moyenne 72 kg/an/hab. alors que la moyenne régionale est de 59 kg/an/hab.

Depuis la mise en place des sacs transparents en 2022, le tonnage des ordures ménagères a diminué de 31% mais les sacs jaunes, ont, quant à eux, augmenté de 20 % en tonnage et 30 % en volume. Face à ce constat, la gestion des déchets doit être repensée et adaptée.

Les déchets du Rouillacais en chiffres

Filières	Emballages recyclables et papiers	Verre	Ordures ménagères	Apports en déchèteries
2022	72 kg/an/hab	43 kg/an/hab	123 kg/an/hab	377 kg/an/hab
Par rapport à 2021	20,30%	0,40%	-31,30%	-7,30%
Moyenne en Charente 2022	74 kg/an/hab	39 kg/an/hab	173 kg/an/hab	304 kg/an/hab
Moyenne Régionale 2021	59 kg/an/hab	42 kg/an/hab	228 kg/an/hab	361 kg/an/hab

Cette modification des comportements et des habitudes a pour conséquence de diminuer la part des ordures ménagères au profit de la collecte sélective.

La collecte des sacs jaunes, étant programmée toutes les deux semaines, il n'est pas rare que ces sacs prennent une place de plus en plus importante au domicile, avec cette augmentation de volume produit.

Cette performance du tri des habitants du Rouillacais nécessite, dès lors, une organisation différente de la collecte sélective, mieux adaptée aux volumes de déchets produits.

En réponse concrète, le Rouillacais, dans le respect du plan de gestion départemental, va procéder à un ajustement de l'organisation du service de collecte.

Un changement de fréquence qui s'impose

A partir du 1^{er} janvier 2024, pour répondre à cette augmentation, les collectes sacs jaunes et sacs transparents s'inversent. La collecte s'effectuera désormais toutes les semaines pour les déchets recyclables (en sacs ou en bacs jaunes) et les sacs transparents seront collectés toutes les deux semaines.

Entreprises, artisans, professionnels... tous concernés !

Au 1^{er} janvier 2024, la collecte des ordures ménagères en sacs transparents s'étend à l'ensemble des usagers du Rouillacais. Les sacs seront mis à disposition gratuitement selon le planning de distribution établi (voir ci-contre) et sur justificatif de domiciliation (extrait k-bis, facture au nom de l'entreprise...).

Une nouvelle campagne de distribution

Une nouvelle campagne de distribution des sacs jaunes et transparents va être planifiée par les Services de la Communauté de Communes du Rouillacais en décembre 2023. Ces distributions seront organisées au plus près des habitants, au sein des Mairies, ou au Local Technique de la Communauté de Communes à Rouillac.

Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
28 novembre	29 novembre	30 novembre	1 ^{er} décembre	2 décembre
Mairie Courbillac 9h30-12h30	Mairie Genac-Bignac 9h-30-12h30	Mairie Mons 9h30-12h30	Mairie St Amant de Nouère 9h30-12h30	Rouillac Local technique Communauté de Communes* 9h-12h30 /14h-17h
Mairie St Cybardeaux 16h-19h	Mairie Val d'Auge 16h-19h	Mairie St Genis d'Hiersac 16h-19h	Mairie Douzat 16h-19h	
5 décembre	6 décembre	7 décembre	8 décembre	9 décembre
Mairie Mareuil 9h30-12h30	Mairie St Genis d'Hiersac 9h-30-12h30	Mairie Val d'Auge 9h30-12h30	Mairie Marcillac Lanville 9h30-12h30	Rouillac Local technique Communauté de Communes* 9h-12h30 /14h-17h
Mairie Vaux Rouillac 16h-19h	Mairie Genac-Bignac 16h-19h	Mairie Val d'Auge 9h30-12h30	Mairie Courbillac 16h-19h	
12 décembre	13 décembre	14 décembre	15 décembre	16 décembre
Mairie St Cybardeaux 9h30-12h30	Mairie Vaux Rouillac 9h30-12h30	Mairie Echallat 9h30-12h30	Mairie Genac-Bignac 9h30-12h30	Rouillac Local technique Communauté de Communes* 9h-12h30 /14h-17h
Mairie Val d'Auge 16h-19h	Mairie St Genis d'Hiersac 16h-19h	Mairie St Cybardeaux 16h-19h	Mairie Mareuil 16h-19h	
19 décembre	20 décembre	21 décembre	22 décembre	23 décembre
Mairie Douzat 9h30-12h30	Mairie Val d'Auge 9h30-12h30	Mairie St Cybardeaux 9h30-12h30	Mairie St Genis d'Hiersac 9h30-12h30	Rouillac Local technique Communauté de Communes* 9h-12h30 /14h-17h
Mairie Echallat 16h-19h	Mairie St Amant de Nouère 16h-19h	Mairie Marcillac Lanville 16h-19h	Mairie Genac-Bignac 16h-19h	
26 décembre	27 décembre	28 décembre	29 décembre	30 décembre
Rouillac Local technique Communauté de Communes* 9h-12h30 /14h-17h				

* Local technique de la Communauté de Communes du Rouillacais : 333 avenue de l'Europe, ZA du Lantillon, 16170 ROUILLAC

Quelles sont les modalités de distribution ?

Les sacs jaunes et transparents seront distribués gratuitement sur présentation d'un justificatif de domicile : 1 rouleau par habitant de chaque type vous sera remis.

Que faire quand je n'ai plus de sacs ?

Un complément de sacs pourra vous être attribué

en cours d'année, en vous présentant à la déchetterie muni d'un justificatif de domicile.

Je suis nouvel arrivant, comment procéder ?

Les nouveaux habitants peuvent se rendre à ces distributions pour s'inscrire et récupérer leur dotation. Des documents seront alors remis pour expliquer le fonctionnement de la collecte des déchets sur le Rouillacais.

Tout commence à la maison !

Découvrez ici les soutiens financiers du programme J'agis pour Réduire (poules et poulaillers,...)



Nouveautés 2024 - J'agis, je réduis ! Je trie mes biodéchets !

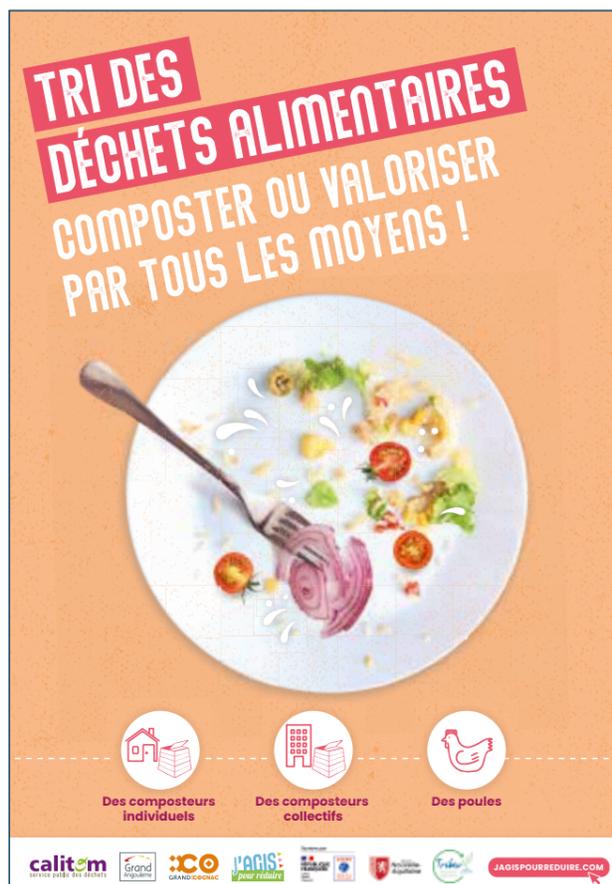
Le tri des biodéchets pour réduire les déchets à traiter.

Pour le Rouillacais comme partout ailleurs en France, le compte à rebours est lancé. Il nous reste moins de 50 jours pour valoriser les biodéchets.

En effet, à compter du 1er janvier, certains de vos déchets alimentaires y compris ceux du Réveillon de la Saint-Sylvestre, ne devront plus être mis dans les sacs transparents.

Ces biodéchets, tels que les épluchures de fruits, légumes, restes de repas, coquilles d'œufs, marc de café, filtres, sachets de thé... devront être déposés dans un composteur individuel, à retirer gratuitement à la déchetterie de Rouillac sur présentation d'un justificatif de domicile.

Pour toutes questions, contactez directement le service Déchets Ménagers au 05 45 99 99 40



Des composteurs individuels



Des composteurs collectifs



Des poules



Quelques principes à respecter pour assurer un bon fonctionnement du processus de compostage

1 À la maison, je trie mes déchets alimentaires

► CE QUE JE COMPOSTE



Coquilles d'œufs **écrasées**



Épluchures de fruits et légumes



Petits restes : pain, pâtes, croûtes de fromage...



Peaux de fruits et fruits abîmés **en morceaux**



Fleurs fanées



Marc de café, filtre, sachets de thé, infusettes **en papier**



Coquilles de noix et noisettes **broyées**

À NOTER

Composter ses déchets de cuisine, oui, mais restez vigilants quant au gaspillage alimentaire !

► JE NE METS PAS



Coquillages et crustacés



Os, viande et poisson crus



Emballages, sacs en plastique et biodégradables



Couches, serviettes hygiéniques



Litière, terre, sable, cailloux



Mégots

Pour tout savoir sur le compostage, Le guide compostage :



Déchetterie

On n'oublie pas... Le respect, tout le monde y a droit. Les gardiens de déchetterie sont là pour vous guider, pas pour vider vos déchets. Ce lieu est respectueux des usagers et des employés. Aucune intimidation ou menace de violence ne sera tolérée.

Depuis plusieurs années, CALITOM, gestionnaire des déchetteries voisines de notre territoire, et la Communauté de Communes du Rouillacais avaient trouvé un terrain d'entente afin que les habitants du Rouillacais puisse bénéficier des services des déchetteries de CALITOM et réciproquement.

Prochainement, CALITOM interdira, aux administrés hors de son territoire, l'accès à ces déchetteries et instaurera un contrôle d'accès. L'ensemble des habitants du Rouillacais devront donc se rendre uniquement à la déchetterie de Rouillac et ne seront plus admis sur les déchetteries extérieures.

A partir du 1^{er} janvier 2024, les particuliers et les professionnels du Rouillacais devront apposer un macaron sur leur véhicule pour utiliser les services de la déchetterie de Rouillac. Les macarons seront remis lors des distributions des sacs jaunes et transparents.

Le saviez-vous !

Vous avez la possibilité de mettre vos déchets de collecte sélective en « vrac » sans sacs jaunes dans votre « bac jaune » à condition que ce dernier réponde à la norme NF EN 840 pour favoriser le système de collecte. En revanche, vos « gros » cartons doivent être déposés dans le compacteur mis à disposition à la déchetterie, et pas dans les sacs jaunes.

CALENDRIER DE RAMASSAGE

Jaunes 2024

MONS, MARCILLAC-LANVILLE, AIZET, MONTIGNE, BONNEVILLE, AUGÉ SAINT MEDARD		ST-CYBARDEAUX, SAINTE-CATHERINE, DAUVES ET PUYBOLLIER, SAINT-GENIS D'HIERSAC, BOURSEROIS		ROUILLAC, (Hors SONNEVILLE, PLAIZAC, GOURVILLE)		ST-AMANT DE NOUÈRE, DOUZAT, ÉCHALLAT, VAUX-ROUILLAC		ANVILLE, COURBILLAC, GENAC-BIGNAC, GOURVILLE, MAREUIL, PLAIZAC, SONNEVILLE	
JANVIER		JANVIER		JANVIER		JANVIER		JANVIER	
Mardi	02	Mardi	03	Jeudi	04	Vendredi	05	Samedi	06
Lundi	08 15 22 29	Mardi	09 16 23 30	Mercredi	10 17 24 31	Jeudi	11 18 25	Vendredi	12 19 26
FEBVRIER		FEBVRIER		FEBVRIER		FEBVRIER		FEBVRIER	
Lundi	05 12 19 26	Mardi	06 13 20 27	Mercredi	07 14 21 28	Jeudi	01 08 15 22 29	Vendredi	02 09 16 23
MARS		MARS		MARS		MARS		MARS	
Lundi	04 11 18 25	Mardi	05 12 19 26	Mercredi	06 13 20 27	Jeudi	07 14 21 28	Vendredi	01 08 15 22 29
AVRIL		AVRIL		AVRIL		AVRIL		AVRIL	
Mardi	02	Mardi	03	Jeudi	04	Vendredi	05	Samedi	06
Lundi	08 15 22 29	Mardi	09 16 23 30	Mercredi	10 17 24	Jeudi	11 18 25	Vendredi	12 19 26
MAI		MAI		MAI		MAI		MAI	
Lundi	06 13 27	Mardi	07 14 28	Jeudi	02 23	Vendredi	03 24	Samedi	04 25
Mardi	21	Mercredi	22	Mercredi	15 29	Jeudi	16 30	Vendredi	10 17 31
JUIN		JUIN		JUIN		JUIN		JUIN	
Lundi	03 10 17 24	Mardi	04 11 18 25	Mercredi	05 12 19 26	Jeudi	06 13 20 27	Jeudi	07 14 21 28

■ Décalage jours fériés

Les emballages ménagers et les papiers



Photos ci-dessus non exhaustives

RENSEIGNEMENTS

SERVICES DÉCHETS MÉNAGERS

05 45 96 99 40

Tout déchet non conforme entraînera un refus de collecte (les sacs doivent être sortis la veille)

OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE ROUILLAC

Du Mardi au Samedi

9h00 - 12h00

14h00 - 18h00

Les derniers apports doivent être effectués 10 minutes avant la fermeture.



« Aujourd'hui, tous les emballages ménagers et les papiers se trient et doivent être déposés dans les sacs jaunes, ou dans le bac à couvercle jaune en VRAC »

Les cartons d'emballages marron (colis, déménagement...), ainsi que le polystyrène et le papier peint ne seront pas ramassés. Ils doivent être déposés à la déchetterie.



CALENDRIER DE RAMASSAGE

Jaunes 2024

MONS, MARCILLAC-LANVILLE, AIZET, MONTIGNE, BONNEVILLE, AUGÉ SAINT MEDARD		ST-CYBARDEAUX, SAINTE-CATHERINE, DAUVES ET PUYBOLLIER, SAINT-GENIS D'HIERSAC, BOURSEROIS		ROUILLAC, (Hors SONNEVILLE, PLAIZAC, GOURVILLE)		ST-AMANT DE NOUÈRE, DOUZAT, ÉCHALLAT, VAUX-ROUILLAC		ANVILLE, COURBILLAC, GENAC-BIGNAC, GOURVILLE, MAREUIL, PLAIZAC, SONNEVILLE		
JUILLET		JUILLET		JUILLET		JUILLET		JUILLET		
Lundi	01 08 15 22 29	Mardi	02 09 16 23 30	Mercredi	03 10 17 24 31	Jeudi	04 11 18 25	Vendredi	05 12 19 26	
AOUT		AOUT		AOUT		AOUT		AOUT		
Lundi	05 12 19 26	Mardi	06 13 20 27	Mercredi	07 14 21 28	Jeudi	01 08 22 29	Vendredi	02 09 23 30	
SEPTEMBRE		SEPTEMBRE		SEPTEMBRE		SEPTEMBRE		SEPTEMBRE		
Lundi	02 09 16 23 30	Mardi	03 10 17 24	Mercredi	04 11 18 25	Jeudi	05 12 19 26	Vendredi	06 13 20 27	
OCTOBRE		OCTOBRE		OCTOBRE		OCTOBRE		OCTOBRE		
Lundi	07 14 21 28	Mardi	01 08 15 22 29	Mercredi	02 09 16 23 30	Jeudi	03 10 17 24 31	Vendredi	04 11 18 25	
NOVEMBRE		NOVEMBRE		NOVEMBRE		NOVEMBRE		NOVEMBRE		
Lundi	04 18 25	Mardi	05 19 26	Mercredi	08 20 27	Jeudi	07 21 28	Samedi	02 16	
Mardi	12	Mercredi	13	Jeudi	14	Vendredi	15	Vendredi	08 22 29	
DECEMBRE		DECEMBRE		DECEMBRE		DECEMBRE		DECEMBRE		
Lundi	02 09 16 23 30	Mardi	03 10 17 24 31	Mercredi	04 11 18	Jeudi	05 12 19	Vendredi	06 13 20	
				Jeudi		26	Vendredi		27	
								Samedi		28

■ Décalage jours fériés

Les emballages ménagers et les papiers



Photos ci-dessus non exhaustives

RENSEIGNEMENTS

SERVICES DÉCHETS MÉNAGERS

05 45 96 99 40

Tout déchet non conforme entraînera un refus de collecte (les sacs doivent être sortis la veille)

OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE ROUILLAC

Du Mardi au Samedi

9h00 - 12h00

14h00 - 18h00

Les derniers apports doivent être effectués 10 minutes avant la fermeture.



« Aujourd'hui, tous les emballages ménagers et les papiers se trient et doivent être déposés dans les sacs jaunes, ou dans le bac à couvercle jaune en VRAC »

Les cartons d'emballages marron (colis, déménagement...), ainsi que le polystyrène et le papier peint ne seront pas ramassés. Ils doivent être déposés à la déchetterie.



Transparents 2024

ROUILLAC, (Hors SONNEVILLE, PLAIZAC, GOURVILLE)	MONS, MARCILLAC-LANVILLE, VAL-D'AUGE	ST-CYBARDEAUX, SAINTE-CATHERINE, DAUVES ET PUYBOLLIER	GENAC-BIGNAC, GOURVILLE	SONNEVILLE, MAREUIL, COURBILLAC, PLAIZAC	SAINT-AMANT DE NOUËRE, DOUZAT, ÉCHALLAT, VAUX-ROUILLAC	SAINT-GENIS D'HIERSAC
JANVIER Mardi 02 Lundi 15 29	JANVIER Mercredi 03 Mardi 16 30	JANVIER Jeudi 04 Mercredi 17 31	JANVIER Vendredi 05 Jeudi 18	JANVIER Lundi 08 22	JANVIER Mardi 09 23	JANVIER Mercredi 10 24
FEVRIER Lundi 12 26	FEVRIER Mardi 13 27	FEVRIER Mercredi 14 28	FEVRIER Jeudi 01 15 29	FEVRIER Lundi 05 19	FEVRIER Mardi 06 20	FEVRIER Mercredi 07 21
MARS Lundi 11 25	MARS Mardi 12 26	MARS Mercredi 13 27	MARS Jeudi 14 28	MARS Lundi 04 18	MARS Mardi 05 19	MARS Mercredi 06 20
AVRIL Lundi 08 22	AVRIL Mardi 09 23	AVRIL Mercredi 10 24	AVRIL Jeudi 11 25	AVRIL Mardi 02 Lundi 15 29	AVRIL Mercredi 03 Mardi 16 30	AVRIL Jeudi 04 Mercredi 17
MAI Lundi 06 Mardi 21	MAI Mardi 07 Mercredi 22	MAI Vendredi 10 Jeudi 23	MAI Samedi 11 Vendredi 24	MAI Lundi 13 27	MAI Mardi 14 28	MAI Jeudi 02 Mercredi 15 29
JUIN Lundi 03 17	JUIN Mardi 04 18	JUIN Mercredi 05 19	JUIN Jeudi 06 20	JUIN Lundi 10 24	JUIN Mardi 11 25	JUIN Mercredi 12 26

■ Décalage jours fériés

Les déchets non-valorisables

Les couches-culottes, vaisselle et petits objets cassés, coquillages et crustacés, os, viande et poisson, mégots, litière, produits à usage unique (lingette, rasoir jetable, brosse à dents, éponge, cotons-tiges, serviette hygiénique...) ...ne se recyclent pas.

Ils doivent donc être jetés dans le sac transparent.



Photos ci-dessus non exhaustives



À compter du 1er Janvier 2024
« Ces déchets doivent être compostés et sont interdits dans le sac transparent »



RENSEIGNEMENTS
SERVICES
DÉCHETS MÉNAGERS
05 45 96 99 40

Tout déchet non conforme entraînera un refus de collecte (les sacs doivent être sortis la veille)

OUVERTURE
DE LA DÉCHETTERIE
ROUILLAC
Du Mardi au Samedi

9h00 - 12h00
14h00 - 18h00

Les derniers apports doivent être effectués 10 minutes avant la fermeture.

Transparents 2024

ROUILLAC, (Hors SONNEVILLE, PLAIZAC, GOURVILLE)	MONS, MARCILLAC-LANVILLE, VAL-D'AUGE	ST-CYBARDEAUX, SAINTE-CATHERINE, DAUVES ET PUYBOLLIER	GENAC-BIGNAC, GOURVILLE	SONNEVILLE, MAREUIL, COURBILLAC, PLAIZAC	SAINT-AMANT DE NOUËRE, DOUZAT, ÉCHALLAT, VAUX-ROUILLAC	SAINT GENIS D'HIERSAC
JUILLET Lundi 01 15 29	JUILLET Mardi 02 16 30	JUILLET Mercredi 03 17 31	JUILLET Jeudi 04 18	JUILLET Lundi 08 22	JUILLET Mardi 09 23	JUILLET Mercredi 10 24
AOUT Lundi 12 26	AOUT Mardi 13 27	AOUT Mercredi 14 28	AOUT Jeudi 01 29 Vendredi 16	AOUT Lundi 05 19	AOUT Mardi 06 20	AOUT Mercredi 07 21
SEPTEMBRE Lundi 09 23	SEPTEMBRE Mardi 10 24	SEPTEMBRE Mercredi 11 25	SEPTEMBRE Jeudi 12 26	SEPTEMBRE Lundi 02 16 30	SEPTEMBRE Mardi 03 17	SEPTEMBRE Mercredi 04 18
OCTOBRE Lundi 07 21	OCTOBRE Mardi 08 22	OCTOBRE Mercredi 09 23	OCTOBRE Jeudi 10 24	OCTOBRE Lundi 14 28	OCTOBRE Mardi 01 15 29	OCTOBRE Mercredi 02 16 30
NOVEMBRE Lundi 04 18	NOVEMBRE Mardi 05 19	NOVEMBRE Mercredi 06 20	NOVEMBRE Jeudi 07 21	NOVEMBRE Mardi 12 Lundi 25	NOVEMBRE Mercredi 13 Mardi 26	NOVEMBRE Jeudi 14 Mercredi 27
DECEMBRE Lundi 02 16 30	DECEMBRE Mardi 03 17 31	DECEMBRE Mercredi 04 18	DECEMBRE Jeudi 05 19	DECEMBRE Lundi 09 23	DECEMBRE Mardi 10 24	DECEMBRE Mercredi 11 Jeudi 26

■ Décalage jours fériés

Les déchets non-valorisables

Les couches-culottes, vaisselle et petits objets cassés, coquillages et crustacés, os, viande et poisson, mégots, litière, produits à usage unique (lingette, rasoir jetable, brosse à dents, éponge, cotons-tiges, serviette hygiénique...) ...ne se recyclent pas.

Ils doivent donc être jetés dans le sac transparent.



Photos ci-dessus non exhaustives



À compter du 1er Janvier 2024
« Ces déchets doivent être compostés et sont interdits dans le sac transparent »



RENSEIGNEMENTS
SERVICES
DÉCHETS MÉNAGERS
05 45 96 99 40

Tout déchet non conforme entraînera un refus de collecte (les sacs doivent être sortis la veille)

OUVERTURE
DE LA DÉCHETTERIE
ROUILLAC
Du Mardi au Samedi

9h00 - 12h00
14h00 - 18h00

Les derniers apports doivent être effectués 10 minutes avant la fermeture.

Label Terre de Jeux

Le sport, une valeur commune

Si le sport n'entre pas dans le champ de compétence de la Communauté de Communes du Rouillacais ; le sport reste cependant comme la culture, un point de convergence de nombreuses politiques publiques menées sur le territoire.

Les élus communautaires et les services n'hésitent pas à utiliser le sport ou à promouvoir ses vertus, ses valeurs lors des opérations menées sur le Rouillacais.

L'opportunité de disposer du label « Terre de Jeux », d'un ambassadeur et d'organiser le passage de la Flamme Olympique en sont le parfait exemple et les élus s'en réjouissent.

Terre de Jeux, pour vibrer ensemble

Ils sont nombreux les fans de sport et de grands événements à avoir coché la case du vendredi 26 juillet 2024 sur leur agenda. Et le Rouillacais a pris date en s'inscrivant dans le mouvement de l'olympisme en obtenant le label Terre de Jeux en mars de cette année.

Ce jour-là, Paris deviendra la capitale mondiale des Sports Olympiques... et si l'échéance arrive grand pas, il faut faire un petit tour avec la machine à remonter le temps pour comprendre ce qu'est « Terre de Jeux ».

Ce label a été lancé en juin 2019 par Tony Estanguet, triple médaillé olympique en Canoë dans les épreuves de slalom, porte drapeau au JO de Pékin et aujourd'hui président du comité d'organisation des JO de Paris 2024. « Terre de jeux » fédère aujourd'hui plus de 2 800 collectivités et structures du mouvement sportif, "qui œuvrent pour une pratique du sport plus développée et inclusive".

Ce label a pour objectif de promouvoir les territoires qui souhaitent mettre plus de sport dans le quotidien de leurs habitants tout en s'engageant dans l'aventure des Jeux Olympiques et Paralympiques.

Célébration, héritage et engagement

Les axes forts de développement des opérations seront mis en place sur les territoires labellisés. Chacun pourra agir à la hauteur de ses moyens, tout en respectant ce triple engagement.

Pour y parvenir le Rouillacais en partenariat avec le Département de la Charente a recruté depuis peu son ambassadeur « Terre de Jeux », Hassan MOUJOD pour une période de 18 mois. Côté célébration Hassan aura la lourde tâche d'organiser sur le Rouillacais le passage de la flamme le 24 mai 2024 et de réaliser sur le volet héritage et engagement un audit de l'offre et de la demande en matière de pratique physique et sportive.

La flamme de l'Ambassadeur...



Dans le cadre de la labellisation Terre de Jeux, et du passage du Relais de la Flamme Olympique en Charente, le Département a initié un dispositif « Parcours emploi compétences » pour accompagner les territoires labellisés. Le Rouillacais s'est porté volontaire et marque son engagement en accueillant pour 18 mois son Ambassadeur « Terre de Jeux », Hassan Moujoud.

Pour le nouvel ambassadeur, l'enjeu consiste à surfer sur l'engouement de la pratique sportive et à le transformer sur le long terme. " Travailler à l'échelle du territoire dans le champ traditionnel de la pratique sportive ne suffira pas, il faut en sortir, mêler culture et sport dans le cadre du festival Les sarabandes en 2024 autour des JO en est le parfait exemple" conclue le nouvel ambassadeur.

Le rendez-vous est pris.

« J'ai été missionné pour organiser le passage de la flamme olympique le 24 mai et surtout développer un esprit fête autour du passage de ce symbole des jeux Olympiques ». Hassan n'en dira pas plus, à ce stade, il souhaite conserver encore un peu de mystère sur les contours de cet accueil. D'autant plus, que dans la continuité du passage de la flamme, Hassan aura la charge d'organiser les trente ans de la Communauté de Communes du 25 et 26 mai 2024. « Une fin de semaine chargée en perspective » confie-t-il à demi-mot.

En parallèle de ce travail sur la célébration des Jeux, Hassan s'attachera à étudier les différentes manières de promouvoir le sport sur le territoire. « J'ai commencé un état des lieux des pratiques, des infrastructures pour définir les besoins et voir dans quelle mesure nous pouvons apporter de la variété et favoriser la pratique quotidienne du sport... Je vais m'intéresser aux pratiques et aux pratiquants... ».

Pour y parvenir, Hassan pourra s'appuyer sur son expérience de la conduite de projet et sur son sens du collectif développé au cours de sa carrière sportive. « J'ai travaillé de nombreuses années dans le secteur industriel comme ingénieur et comme responsable commercial. J'ai pratiqué le water-polo au Maroc et sur Angoulême, un sport collectif amusant mais très exigeant sur le plan physique, depuis je me suis tourné vers le football ».

La flamme Olympique est apparue pour la première fois en 1928, aux JO d'été à Amsterdam.



Histoire et Art, retour vers le futur

Le **Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Ouest Charente**, PETR, un outil au service des collectivités de Grand Cognac et du Rouillacais.



Saber Laiche

« Certaines missions de développement doivent être imaginées à un échelon plus large que celui de la commune, de l'intercommunalité. Les enjeux, la spécificité très technique des dossiers et leurs financements nécessitent de se regrouper pour gagner en performance » précise Saber Laiche, chargé du numérique au PETR Ouest Charente.

Le PETR ouest Charente est un établissement public constitué par la Communauté de Communes du Rouillacais et la Communauté d'agglomération de Grand Cognac pour mutualiser les énergies et les idées autour de trois axes majeurs pour le développement des territoires : la planification de l'aménagement du territoire, l'animation des contrats de développement local qu'il est possible de traduire « simplement » en recherche de financements et montage de dossier et celle qui consiste à développer les projets touristiques autour du numérique au service du territoire.

Le numérique source d'attractivité

Pour ce troisième volet, Le PETR Ouest Charente nous précise Saber LAICHE, « fait le pari de la mise en valeur du patrimoine par la mise en place de dispositif innovant, jouant un rôle moteur dans l'attractivité du territoire. Les opérations « Les itinéraires du temps » et « Cyclo StreetArt » ont été initiées et développées par le PETR ouest Charente ».

Les itinéraires du temps

L'application LEGENDR propose un parcours immersif nourri d'expériences uniques ou la reconstitution en réalité virtuelle de lieux disparus, redonne vie au patrimoine. Sur le Rouillacais, un parcours existe depuis plus de deux ans sur le site Gallo-Romain des Bouchauds, le visiteur se retrouve plongé au cœur du théâtre, le 10 janvier de l'an 202... pour assister ou pas à la représentation théâtrale qui se prépare. C'est à vous de jouer !

Un deuxième site sera proposé courant du second trimestre 2024, sur le site du Prieuré de Marcellac-lanville. Le Prieuré retrouvera à cette occasion la ferveur du 18e siècle. La visite virtuelle a été repensée avec le parti pris de raconter une histoire, d'apprendre en s'amusant. Une belle occasion de découvrir les peintures présentes dans le Prieuré dans leur intégralité en toute autonomie.



Le prieuré Notre-Dame de Lanville, un bel exemple de synergie territoriale

Cyclo street art

Le concept **Cyclo Streetart** s'appuie sur le développement de la pratique vélo, sur la qualité des pistes cyclables du Rouillacais et sur l'envie de rendre la balade plus ludique.

A ce stade de la réflexion, c'est la réalité virtuelle qui s'est imposée comme solution. Elle permet sans impact pour le lieu, de glisser des œuvres de street art là où on ne les attend pas.

L'association « éprouvette » installée sur Cognac en charge de la direction artistique a permis à deux artistes de proposer leurs œuvres sur le Rouillacais et à d'autres œuvres de voir le jour sur Grand Cognac. Lux lingua basé à Jarnac complète l'expérience en racontant l'histoire qui accompagne les œuvres, et le Studio NYX organise la partie technique de Gond-Pontouvre, pour vous permettre de vous évader l'espace d'un instant.

Des résultats encourageants pour l'opération « Les itinéraires du temps » qui permet de partir à la découverte de son patrimoine de manière ludique et originale grâce à la réalité virtuelle. Il en est de même pour l'opération Cyclo StreetArt et ses balades surprenantes à vélo.

Petite explication, pour tous ceux qui n'ont pas encore eu le plaisir de découvrir ces œuvres au détour d'une balade vélo. Sur la piste cyclable entre Rouillac - Saint-Amant-de-Nouère avec une escale à Saint-Cybardeaux, soyez attentif, et découvrez deux œuvres uniques de Street Art sur votre téléphone.

Pour en profiter, c'est simple, il suffit de télécharger l'application LEGENDR sur votre téléphone portable.



Le saviez-vous !

Deux balades supplémentaires vous permettent de découvrir d'autres œuvres. Elles sont accessibles depuis la Flow Vélo à partir de Châteauneuf-sur-Charente et de Cognac.



La première application de guide touristique numérique qui vous fait découvrir l'histoire.

-  Explorez des lieux insolites
-  Voyagez dans le temps
-  Participez à des jeux d'aventure

Le Rouillacais à l'honneur...

Durant le Mois de la Transmission-Reprise, instauré par la Région Nouvelle-Aquitaine, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA) Charente met en place l'opération « Villes et Villages de la Reprise Artisanale ».

Cette manifestation met en avant des artisans qui ont récemment repris une entreprise et valorise les collectivités locales impliquées dans la transmission-reprise des entreprises de leur territoire.

En 5 ans, 49 % du tissu artisanal s'est régénéré sur le territoire du Rouillacais. Sur cette même période, la dynamique de reprise est remarquable puisqu'elle représente 7,3 %, soit 2 fois supérieur à la moyenne départementale (3,7 %).

Ces données chiffrées intéressantes ont donc poussé la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Charente à mettre le Rouillacais en lumière !

Les entreprises artisanales ayant fait l'objet d'une reprise seront invitées à l'occasion d'un moment festif, le jeudi 23 novembre, à 18h30 à la Ferme des Bouchauds, à Saint-Cybardeaux.

Sur la base du volontariat, quelques entreprises se sont prêtées au jeu des interviews et ont partagé leur quotidien le temps de réaliser quelques images qui seront diffusées lors de cet événement.

Mon Centre-Bourg A Un Incroyable Commerce

« 36 heures pour accélérer votre projet ou activité de commerce, service ou artisanat et remporter des prix en faveur de votre installation ! »

Il n'en fallait pas plus pour convaincre la dizaine de porteurs de projet à s'inscrire à ce marathon créatif de trois demi-journées qu'est l'opération Mon Centre-Bourg a un Incroyable Commerce (MCBAIC).

Trois demi-journées qui placent le commerce et l'artisanat au cœur du développement économique du centre-bourg. L'objectif est de faciliter la rencontre entre les différents acteurs du territoire et de participer à la dynamisation des centres-bourgs.

Accompagnés d'équipiers et de coachs (élus, experts de création d'entreprise, commerçants expérimentés, acteurs privés et publics, propriétaires de locaux vacants), les porteurs de projet développent à cette occasion un véritable réseau sur le Rouillacais. Les participants acquièrent de nouvelles compétences entrepreneuriales, pérennisent les activités du centre-bourg et réduisent la vacance pour renforcer son attractivité.

A la clé : un gain de temps de 3 à 6 mois sur son projet, et des prix offerts par la ville de Rouillac, la Communauté de Communes du Rouillacais et les partenaires du programme pour faciliter l'installation des lauréats.



Révéler le territoire

Le dispositif « Révéler le Rouillacais » vise à repenser les usages d'un lieu (public ou privé) vacant ou sous-utilisé des communes volontaires et à se projeter dans leur réouverture.

Initié par la Communauté de Communes du Rouillacais et l'association Auxilia, le dispositif permet d'accompagner les élus communaux référents par le partage de ressources et d'animer une dynamique commune aux municipalités volontaires.

A ce jour, 6 communes du territoire se sont positionnées et ont identifié des projets, et des lieux :

- **Val-d'Auge** : projet de « Café associatif », dans l'ancienne mairie d'Anville ;
- **Echallat** : projet de « Maison des Arts », dans un bâtiment privé ;
- **Saint-Genis-d'Hiersac** : projet intergénérationnel et socioculturel, dans l'ancien Temple ;

- **Marcillac-Lanville** : projet de terrain de sport, derrière la mairie ;
- **Genac-Bignac** : projet de lieu de vie à l'année, dans l'ancienne mairie de Bignac ;
- **Mareuil** : guinguette éphémère et animations socioculturelles et environnementales, sur l'ancien stade de football.

Chaque commune associée doit réunir un collectif, de dix à quinze personnes, élus locaux, associatifs, commerçants, autres acteurs locaux, et habitants. L'objectif est de réunir l'ensemble des collectifs pour identifier les besoins, les usages du futur lieu, trouver des pistes pour le concevoir, pour l'animer... bref, donner des réponses opérationnelles pour enrichir chaque projet.

RDV le vendredi 1^{er} décembre, à 19h, à la salle des fêtes de Saint-Genis-d'Hiersac. Si la démarche vous intéresse, rejoignez-nous !

Suite à l'enquête parue dans le dernier numéro et accessible en ligne sur notre site internet et sur notre page Facebook, 102 retours ont été enregistrés.

Retrouvez l'analyse de l'enquête en flashant le qr-code :



Le bruit qui court

Le métier de bruiteur est sans aucun doute l'un des aspects les plus méconnus du cinéma ou de la série télévisée. Pourtant, ces artistes de l'ombre jouent un rôle essentiel dans l'immersion du public dans une série, dans un film. Florian Fabre, installé depuis 2020 sur Saint-Cybardeaux, dans le Rouillacais, vous invite à plonger dans les coulisses du métier de bruiteur pour découvrir le processus créatif qui se cache derrière chaque son, chaque craquement et chaque souffle entendu à l'écran.

Professionnel du son, le bruiteur se spécialise dans la création des effets sonores utilisés dans les films, séries télévisées, jeux vidéo et dessins animés. Son travail consiste à donner vie à l'image en ajoutant des sons qui correspondent aux actions et aux mouvements des personnages. Que ce soit le bruit d'une porte qui grince, le rugissement d'un moteur de voiture ou le bourdonnement d'une foule, Florian est responsable de rendre chaque scène réaliste.

Pour y parvenir il utilise une large gamme d'outils et d'instruments pour créer, éditer et mélanger les sons scène après scène. Souvent, des techniques ingénieuses sont utilisées pour produire des bruits qui n'existent pas dans la réalité, il faut voir son atelier fait de bric et de broc avec comme seul point commun la promesse d'illusion sonore.

Le métier de bruiteur exige une oreille attentive et un sens aigu du détail. Chaque son doit être minutieusement ajusté pour correspondre aux mouvements des acteurs et aux éléments visuels de l'image. Un bruit mal synchronisé peut briser l'illusion...

En appui avec le Rouillacais, Florian Fabre a trouvé le calme, l'accompagnement et « le débit internet » pour exercer son art. Cerise sur le gâteau, cela se conjugue avec des conditions de vie très agréables pour sa famille, qui lui a permis de s'installer durablement.



Une pépite dans le Rouillacais

Rencontre avec Gaëtan LOIZEAU, opérateur machiniste de la Maison Martell, sur le site de Lignères à Rouillac. Retrouvez cette interview en flashant ce QRcode avec votre smartphone ou en regardant la chaîne Youtube de la Communauté de Communes :



Des aides pour les propriétaires

La Communauté
de Communes
du Rouillacais :
05 45 96 83 24
administration@ccrouillacais.fr

Logements vacants, mal isolés ou pas adaptés à leurs occupants, la Communauté de Communes du Rouillacais lance une opération pour aider les propriétaires dans leurs travaux.

En effet, précise Edouard Ganne, Directeur Général des Services, « après des études menées sur la qualité des logements sur son territoire, le Rouillacais en partenariat avec l'État, l'Anah (Agence Nationale de l'Habitat) et le Département de la Charente a souhaité épauler concrètement les propriétaires souhaitant réhabiliter leur logement, grâce à un soutien technique, mais aussi et surtout financier. »

A partir du 1^{er} janvier 2024 et pendant 3 ans, poursuit-il « les propriétaires, occupants ou bailleurs, pourront ainsi bénéficier d'aides pour bonifier leur logement. »

L'étude Habitat, menée, révèle les éléments suivants : population vieillissante, passoires thermiques et renforcement du locatif.

Ainsi la population du Rouillacais est stable et vieillissante, près d'un quart de la population a plus de 65 ans. L'adaptation des logements à l'âge, à la perte de mobilité devient inévitable. La mise en œuvre n'est pas chose simple, le parc locatif est restreint. En dehors de la commune de Rouillac sur l'ensemble du bâti, il y a 16% de logements locatifs privé et, moins de 1% de logements sociaux. En parallèle, il existe un déficit de logements adaptés (plain-pied notamment) à cette population à proximité des commodités (services, soins, équipements...).

Avec près de 1 400 passoires thermiques identifiées sur le territoire, soit 31% des logements, l'enjeu de rénovation énergétique est présent partout. Le parc locatif est également concerné par cette problématique. Il touchera massivement les propriétaires bailleurs qui ne pourront plus louer ces passoires à partir de 2025.

À l'échelle du Rouillacais, 623 logements sont vacants soit 11% de l'ensemble du parc, ils sont concentrés dans les cœurs de bourgs. En matière d'insalubrité, 30 logements ont été contrôlés entre 2019 et 2022 par le **GIP Solidarités**.

Des actions concrètes vers les propriétaires les plus modestes

Aussi, en réponse aux enjeux mis en évidence par l'étude, les élus communautaires ont souhaité mettre en œuvre un dispositif d'intervention volontariste en direction du parc privé. Il repose sur une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), à l'échelle des 13 communes de la Communauté de Communes du Rouillacais. Pendant 3 ans, les propriétaires pourront obtenir des conseils et des subventions pour réaliser des travaux dans un logement privé.

La finalité de ce programme précise Edouard Ganne, « consiste à lutter contre la précarité énergétique, et le mal logement et favoriser ainsi le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie. »

Les enjeux affichés sont les suivants :

- **Lutter** contre le logement indigne,
- **Optimiser** la performance énergétique dans l'habitat,
- **Créer** une offre en direction des ménages à faibles ressources,
- **Adapter** des logements à l'âge et/ou au handicap.

Sur 3 ans, l'OPAH se donne comme objectif la réhabilitation de 94 logements.

En plus des aides apportés par le régime commun de l'ANAH, via les dispositifs Ma Prim Renov', et du Département pour lutter contre les logements insalubres, les élus Rouillacais ont voté une enveloppe annuelle de 100 000 € pour compléter ces aides.

Le GIP Charente Solidarités

C'est un groupement d'intérêt public, missionné par le Département de la Charente, pour la réinsertion sociale par l'aide au logement

CHANTIER NATURE DÉBROUSSAILLAGE



Mercredi
22 novembre
9h30

Genac-Bignac
Charente

- **Inscription obligatoire :**
- **Cécile TARTARE : 07.75.11.37.00**
-

Gratuit - Lieu de RDV donné à l'inscription
Prévoir vêtements adaptés à la météo, petit matériel et pique nique



www.cen-nouvelle-aquitaine.org
Siège : 6 rue de la Thell - 85500 Saint-Gence
Tél : 05 55 03 29 07 - siege@cen-na.org

6 000 festivaliers pour les Sarabandes

Les Sarabandes se sont déroulées du 23 au 25 juin sur la commune de DOUZAT

Quelle fut belle cette Sarabandes 2023, plus de 6 000 personnes se sont déplacées sur les deux jours et demi de festival sur la commune de Douzat à la fin du mois de juin. « Tout était réuni pour que la fête soit belle et elle fut belle » s'enthousiasme Sihem ZAOUI.

Pour ces premières Sarabandes, la directrice de la Palène a été gâtée : des festivaliers en nombre, heureux d'être là, une programmation

incroyable et une météo à la hauteur de l'événement. « D'aucuns leurs attribuent même des vertus apaisantes et voient chez nos aînés les douleurs disparaître le temps d'une fête » se confie Pascal Burbaud, Maire de Douzat, référent communautaire en charge de la Culture.

Tout le monde s'est quitté avec une envie forte de se retrouver en 2024, pour vivre de nouvelles émotions.



Tous réunis autour des artistes pour une grande fête

L'interview de Pascal BURBAUD

Rencontre avec Pascal BURBAUD, maire de Douzat, Conseiller Communautaire et élu référent pour l'Association La Palène. Retrouvez cette interview en flashant ce QRcode avec votre smartphone ou en regardant la chaîne Youtube de la Communauté de Communes :



Papa Soul Club lance la saison 2023-2024

Quoi de meilleur que de lancer sa saison en musique, on a même dansé au 27, ce samedi 30 septembre. La salle du spectacle du Rouillacais s'est transformée en boîte de nuit avec Papa Soul club au micro... le ton est donné pour la saison qui vient de débiter.

Cette nouvelle saison s'inscrit dans la continuité avec comme envie de toujours faire participer davantage les habitants du Rouillacais, « la co-construction est la clé » résume Sihem Zaoui pas encore tout à fait remise de « cette soirée de rentrée, un peu dingue ».

Tous les grands projets portés sur le territoire répondent à cet engagement, et ils ne manquent pas !

Preuve vivante, la chorale se constitue. Vingt-cinq chanteurs se sont d'ores et déjà réunis pour deux séances de chant depuis la rentrée, « les prochains rendez-vous sont fixés, tout ça prend forme » se réjouit la directrice.

Au sein de cette démarche collective, a été élu Héros du jour, Claude Mesnard. « Il y a peu », poursuit la Directrice, « les habitants du Rouillacais ont été sollicités sous la forme d'un vote par mail. Les élus, le public de la Palène, les mécènes et partenaires privés ont pu choisir leur héros du territoire. Claude Mesnard retrouvera le Panthéon du Collectif Vox Populi pour le spectacle Hero.es présenté en avant-première le 3 mai 2024 ».

Notre Héros local et le Rouillacais feront partie intégrante du spectacle Hero.es lors de leur tournée en France pour la saison 2024-2025.

Dans la continuité thématique sur les Héros, 320 enfants du Rouillacais de CM1-CM2 et du Collège seront invités à participer au projet de création artistique « Art en herbe » sur cette figure emblématique de l'Héroïne. « Deux artistes seront en immersion dans deux écoles du Rouillacais pour partager cette expérience hors du temps avec les enfants. Cette immersion dans la création se traduira par la participation des enfants à la réalisation d'une fresque géante dans la cour du collège et de diverses créations installées dans l'établissement et dans la ville de Rouillac » détaille Sihem Zaoui.

Dernier projet au menu de la saison 2023-2024, les élus communautaires ont souhaité, initier le projet « Nos Aînés, notre mémoire » convaincu que le patrimoine culturel prend également sa source dans la mémoire de nos aînés. Conduit tout au long de l'année 2024 par la Palène, Thomas Visonneau (Lettres à Plus Tard) et un illustrateur recueilleront les témoignages qui serviront à la mise en valeur du patrimoine mémoriel du Rouillacais et seront présentés aux habitants pour la fin de l'année 2024.



Envie de rejoindre la chorale, contactez la Palène : 05 45 96 80 38 asso@lapalene.fr

Place Thiers

Pour plus de renseignements,
contactez Marion PELRAS
05 45 96 99 46
mail : chargeedemission
@ccrouillacais.fr

Le centre-multi services évolue ! Après l'installation d'une diététicienne, d'une psychologue pour enfant et d'une graphothérapeute, les locaux vacants de la trésorerie et des douanes se transforment ! 4 bureaux sont en cours d'aménagement pour accueillir des activités libérales autour du soin et du bien-être. Bureaux à louer dès le début 2024.

Fermetures annuelles

La médiathèque sera fermée du mardi 26 au samedi 30 décembre 2023.
L'Espace France Services sera exceptionnellement fermé au public le vendredi 29 décembre après-midi.

Animation du territoire

Vous êtes l'organisateur d'un événement qui se déroule sur le Rouillacais ? Vous cherchez à donner de la visibilité à votre événement ? Utilisez le site internet de l'Office de Tourisme du Rouillacais ! C'est simple, efficace et sans création de compte !

Votre événement sera systématiquement inscrit sur l'application mobile IntraMuros* et sera repris sur les réseaux sociaux de la Communauté de Communes et de l'Office de Tourisme !

*Application mobile à télécharger gratuitement sur votre Apple Store ou Play Store pour connaître l'actualité de votre commune et celle de l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes.



IntraMuros
L'essentiel est près de chez vous.

Cliquez sur l'icône de téléchargement de votre smartphone.

Play Store (Android) | Apple Store (iPhone)

Tapez IntraMuros dans la barre de recherche et téléchargez l'application.

IntraMuros

Sélectionnez ensuite votre commune et naviguez dans les différents onglets.

Découvrez les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours. Recevez les infos importantes par notification.

Téléchargement gratuit

Disponible sur Google Play | Disponible sur App Store

Ne pas jeter sur la voie publique

MOBIL'27

TRANSPORT A LA DEMANDE

DEPLACEMENTS SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU ROUILLACAIS

- Lundi au jeudi : 8h30-12h30 / 13h30-17h30
- Vendredi : 8h30-12h30
- Accessible à tous les habitants du Rouillacais, à partir de 16 ans



SUR RÉSERVATION

07.84.33.39.45

MERCREDI 13 DÉCEMBRE



de 10h à 17h

Centre culturel « Le Vingt-Sept »

FESTI'NOËL 2023

& son MARCHÉ DE NOËL

Artisans, producteurs, créateurs

Inscription gratuite et obligatoire pour les exposants

2 Spectacles / 2 Compagnies

10h30 (30 min.) et 15h30 (1 h.)

Gratuit. Inscription obligatoire



Goûter

à 16h30. *Partagez un moment convivial !*

 le
Rouillacais
Médiathèque

Contact 05 45 96 48 56
mediatheque@ccrouillacais.fr

Édition : Le Rouillacais Communauté de Communes, 314 avenue Jean Monnet - 16170 ROUILLAC - Tél. 05 45 96 83 24.

Rédaction : Les services de la Communauté de Communes.

Crédits photos : Le Rouillacais Communauté de Communes, Joël Gorin et concédants.

Conception, réalisation, gestion de la chaîne graphique : Le Rouillacais Communauté de Communes, xavier-bonnaud.fr

Dépôt légal : à parution - Date de parution : Novembre 2023.